



LE LIEN POITOU-CHARENTES

Poitou-Charentes

Terre de Liens Poitou-Charentes
33 route de Mognac
16400 La Couronne
05 45 67 79 46
pc@terredeliens.org

www.terredeliens/poitou-charentes.org

Bulletin trimestriel à destination :
> des adhérents, actionnaires solidaires et donateurs Terre de Liens en région Poitou-Charentes,
> des nouveaux venus dans notre mouvement régional,
> de nos partenaires.

Hiver 2015 - n°4

ÉDITO, ANNONCES, AGENDA > P.1 ACTUALITÉS DES FERMES > P.2 BRÈVES DU MOUVEMENT NATIONAL > P.3 BRÈVES DÉPARTEMENTALES > P.4

ANNONCES :

À vendre en Charente limousine :

Terrain 4ha avec 3 prairies naturelles, source potable, hangar 3 pans dont : étable fermée 150m², stockage 200 m², grenier à foin, 3 poulaillers. Maison 110m² habitable de suite, véranda 60m², potager 3000m²

Localisation : Le Lindois (16310),

Prix : maison 150.000€, terre : à définir

Contact : Claire Texier 06.50.37.67.52

Recherche terre agricole en Saintonge Romane

Dans le but d'une installation en maraîchage biologique, je cherche une terre d'environ 2ha avec possibilité d'irrigation, EDF serait un plus.

Je cherche aux alentours de Corme-Royal, en vente ou location.

J'ai 28 ans, je suis actuellement en formation du BPREA et j'aimerais à la suite de cette formation pouvoir m'installer.

Contact : Sébastien Taquet - sebastientaquet@gmail.com - 06.10.22.04.47.

Vous Recherchez du foncier ?

Consultez et déposez une annonce sur :

> www.terredeliens.org

> www.inpactpc.or

à la rubrique Petites Annonces

Édito

Par Kristina Wagner,
administratrice Terre de Liens
Poitou-Charentes.

Terre de Liens Poitou-Charentes, pour quelques mois nous existons encore avec cet intitulé. Puis ce sera un bien grande région. Alors pour exister parmi les Aquitains et les Limousins, il va nous falloir être «inventif», avoir plein d'idées, de projets, de groupes locaux qui font vivre les territoires.

Les vaches limousines contre les chèvres poitevines, le vin de Bordeaux contre le Cognac, les huîtres du bassin d'Arcachon contre celles de Marennes Oléron, etc. ... contre ou avec ?

Venez participer à consolider notre action et à mettre en place de nouvelles idées pour une hyper nouvelle région.



© Terre de Liens Poitou-Charentes

Il nous faut des personnes de tout horizon pour représenter tout ce que l'on peut faire en Poitou-Charentes afin qu'aucun territoire ne soit oublié, pour que l'agro écologie fleurisse de toute part, pour que les collectivités aient envie de faire pousser des fermes sur leur territoire, pour que les citoyens demandent des aliments bios dans les cantines, du bio sur les marchés, et organisent des AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) pour encourager l'installation agricole.

Nouveau film : La terre, bien commun Aurélien Lévêque et Luba Vink, diffusion sur France 3 le 23 février

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

- > **Mer. 18 fév.** : 20h30 : Rencontre du groupe local nord 79 à Bressuire.
- > **Jeu. 19 fév.** : 19h : Rencontre du groupe local Aunis à La Rochelle (maison des associations de Bongraine, 99 r. N. Gargot)
- > **Sam 14 mars** : Assemblée Générale de Terre de Liens Poitou-Charentes à Bressuire

Et chez nos partenaires :

- > Conférence sur la Loi d'Avenir Agricole, présentée par la Confédération Paysanne de Charente-Maritime - **lun. 16 fév.** à 14h, lycée agricole le Renaudin à St Germain de Lusignan.
- > Soirée Information-débat sur le Dérèglement climatique, les conséquences et alternatives, organisée par le Groupe Attac16 Barbezieux - **mar. 17 fév.** à 20h30 à l'auditorium du conservatoire de musique de Barbezieux.

Terre de Liens Poitou-Charentes est soutenu financièrement par :



CHARENTE



Membre du réseau :



Le Lien Poitou-Charentes, n°4 - Hiver 2015.

Éditeur : Terre de Liens Poitou-Charentes, 33 route de Mognac

16400 La Couronne, pc@terredeliens.org - 05.45.67.79.46.

Crédits photos : Terre de Liens Poitou-Charentes.

Rédacteurs : Kristina Wagner, Frédérique Carmelet, Mathilde Sanglier, Emmanuelle Petitdidier, Gabriela Costa Calmon, Pierreick Bourron, Agnès Pautrel.

Responsable de publication et maquettage : Mathilde Sanglier.

Contact : m.sanglier@terredeliens.org - 05.45.67.79.46.

ACTUALITÉ DES FERMES TERRE DE LIENS

Le Berland (86), Soutenu activement par les Biopaniens

C'est l'hiver, la saison se termine sur la terre du BERLAND au bord de la Vienne, en contrebas de Bonnes (86).

Depuis trois ans les légumes de RODOLPHE MARY font les délices de beaucoup d'entre nous. Cette année la production a pris son rythme de croisière avec 40 semaines de distribution et 65 paniers. De plus la production permet de distribuer des légumes à une cantine, deux à trois fois par mois et récemment un magasin de producteurs a sollicité Rodolphe pour ses légumes. L'objectif de Rodolphe est de pérenniser ce qui existe déjà, de proposer ces

légumes sur un marché de la commune voisine, et ainsi de se permettre de salarier un saisonnier.

Le projet le plus proche est la mise en place de haies (grâce à l'association Promhaies, Cf. N°3) sur la terre du BERLAND. Pour cela il faut préparer la terre et prévoir de la paille en quantité pour pailler les jeunes plants.

L'association des Biopaniens, association de consommateurs, qui suit le projet de Rodolphe depuis le début, est heureuse de la pérennisation du nombre d'adhérents.

Elle organise des chantiers d'aide à Rodolphe comme le ramassage des pommes de terre par exemple.

Pour la prochaine saison, Les Biopaniens voudraient organiser plus de chantiers, plus petits mais plus nombreux. L'association se trouve devant un problème récurrent, le remplacement du bureau... mais tous les membres sont heureux de travailler de concert avec Rodolphe Mary.

Les haies seront mises place courant mars. N'hésitez pas à nous contacter pour participer au chantier citoyen de plantation.

Frédérique C.
frederiquepauldf@orange.fr



Ferme du Berland à Bonnes (86)

© Terre de Liens Poitou-Charentes



© Terre de Liens Poitou-Charentes

Etienne est fermier en polyculture-élevage sur 76ha de terres entre St-Léger et St-Vincent-la Châtre à la ferme de la Vacherie (79). Il est locataire de la Foncière Terre de Liens depuis 2012 sur 14ha.

Éleveur bovin, il cultive également de quoi nourrir ses bêtes et quelques cultures des ventes (25ha en céréales, chanvre, courges...).

En devenant locataire de Terre de Liens, Etienne envisageait d'accueillir à terme un jeune agriculteur sur sa ferme pour la lui transmettre.

Peu de temps après, il est sollicité par Matthieu qui cherche une ferme pour cultiver du blé dur et le transformer en pâtes. Au début, Etienne voulait attendre un peu plus avant d'accueillir un jeune, mais il ne lui ferme pas la porte et envisage un contrat de parrainage. Ce dernier permet de rémunérer un stagiaire (sous certaines conditions) pour une période (1 an max.) passée chez un agriculteur qui envisage de lui céder sa ferme.

Saint-Vincent-la-Châtre (79),

Etienne anticipait sa transmission agricole. Il se retrouve avec deux nouvelles créations d'activités sur sa ferme et permet à Matthieu et Claire de tester leurs activités de transformation de pâtes et d'élevage de porcs bios. Retour sur la mise en place des contrats CAPE agricoles.

Dans le même temps, sa compagne Claire suit une formation de production et transformation de porcs bios pour anticiper une reconversion professionnelle. Quelles sont alors ses possibilités pour une installation progressive ?

Âgée de plus de 40 ans, elle ne peut pas bénéficier d'un contrat de parrainage. Un contrat CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise) est alors envisagé.

Ce contrat a plusieurs avantages. En effet, il octroie des arrangements fiscaux et n'impose pas de charges salariales (exceptée l'assurance accident du travail). De plus, les agriculteurs en test d'activité peuvent bénéficier de leur indemnité pôle emploi, leur contrat d'un an est renouvelable deux fois, et il n'y a pas de contrainte d'âge pour être éligible.

Le seul inconvénient repéré par Etienne pour le moment est sa prise de risque : il doit investir dans la machinerie de transformation de pâtes alors que son entreprise ne touchera

pas plus de 5% du chiffre d'affaires généré par cette activité.

Le contrat CAPE existe depuis 10 ans pour les projets d'entreprise non agricole. Mentionné désormais dans la loi d'Avenir Agricole (oct. 2014) il peut être établi par des couveuses d'activités ou directement par l'agriculteur qui accueille le porteur de projet qui souhaite tester son activité agricole avant d'endosser toutes les responsabilités liées à l'installation.

A l'échelle nationale, Etienne, Claire et Matthieu sont les premiers signataires de CAPE agricoles de gré à gré.

Au départ, Etienne pensait à un projet de transmission progressive, aujourd'hui il se retrouve avec deux nouvelles créations d'activités sur sa ferme. Il ose ce « risque », fait confiance à ses partenaires et espère que la collaboration continuera à l'issue du contrat CAPE.

Mathilde S.
m.sanglier@terredeliens.org.

BRÈVES DU MOUVEMENT NATIONAL

L'Utilité Sociale et Environnementale de Terre de Liens



Chantier citoyen de plantation de haie à Empuré (16) sur une parcelle Terre de liens (9 déc. 2014) : un exemple d'action sociale et environnementale .

L'utilité sociale fait son chemin dans le mouvement et ce thème fera l'objet de l'assemblée générale de Terre de Liens Poitou-Charentes le 14 mars à Bressuire

Terre de Liens agit pour préserver la terre agricole comme un bien commun.

Notre action est multiple et ne peut pas se résumer au nombre d'hectares achetés ou au nombre de personnes installées. Il s'agit aussi de mobilisation citoyenne, de développement des territoires, de baux ruraux environnementaux, de création d'activités en milieu rural, d'actions concrètes pour accompagner le changement sur le long-terme, etc.

Pour mettre en valeur tout ce qui fait notre richesse, et mieux en parler entre nous et à l'extérieur, Terre de Liens a engagé une démarche nationale d'analyse de son utilité sociale et environnementale.

Nous avons commencé par travailler sur les diagnostics de fermes. Il s'agit encore d'un processus expérimental et participatif, qui avance à son rythme. Nous travaillons sur les aspects socio-économiques et environnementaux en développant un outil participatif de diagnostic des fermes du mouvement.

Comment fonctionnent ces diagnostics ? Il s'agit avant tout d'une écoute attentive et informée des points de vigilance, des questions-clés à poser pour savoir, dans le récit des fermiers et dans l'échange avec les experts, repérer en quoi notre action est utile. Le but n'est pas de faire un catalogue de toutes les fermes mais d'être capable d'analyser et de montrer notre efficacité en

faisant appel à des témoignages concrets, des faits tangibles, des cas réels. Si le but est le même à chaque diagnostic, le rendez-vous peut prendre des formes variées : visite de la ferme, analyse du sol, étude du système de production, échange avec le fermier ou occasion de dispenser une formation, d'inviter les bénévoles ou des acteurs locaux...

Le travail sur l'utilité sociale et environnementale est aussi l'occasion d'analyser nos pratiques. Nous avons en particulier mené une étude en Massif Central sur la contribution de Terre de Liens à la mobilisation des élus sur les enjeux du foncier agricole et accompagné la mission Patrimoine dans l'analyse de ses pratiques en matière de gestion du bâti.

Emmanuelle P.
e.petitdidier@terredeliens.org

Pourquoi donner à la Fondation Terre de Liens ?

Qu'est-ce que la Fondation Terre de Liens ?

Depuis Mai 2013, la Fondation Terre de Liens est la première fondation reconnue d'utilité publique à s'engager sur la préservation du foncier agricole. Cette reconnaissance est l'aboutissement de 10 ans d'actions de Terre de Liens sur le terrain. Grâce aux dons, donations et legs, la Fondation Terre de Liens peut détenir et entretenir du patrimoine foncier agricole. Elle gère ce patrimoine de manière désintéressée avec pour seuls objectifs de perpétuer la vocation agricole des terres sur le très long terme, de prendre soin de leur valeur environnementale et d'encourager l'agriculture de proximité. Une fois prises en charge par la Fondation, les terres agricoles ne sont jamais revendues. Elles sont donc définitivement protégées des nombreuses convoitises telles que l'urbanisation, l'agrandissement des exploitations, la spéculation.



Ferme de La Fauchère, à Ste-Jalle (Drôme) acquise conjointement par la Foncière et la Fondation Terre de Liens.

En quoi le don est-il une nouvelle forme de s'engager à Terre de Liens ?

Le don est une façon simple et efficace de soutenir une cause à laquelle on croit et pour laquelle le manque de temps ou d'énergie, l'absence de réseaux militants à proximité, ne permettent pas de s'engager davantage. Le don peut être un premier pas vers un engagement plus

personnel, une adhésion, du bénévolat...

Faire un don c'est surtout sortir définitivement une petite partie des richesses produites de l'économie de marché en libérant pour toujours les terres agricoles de la propriété privée et de la spéculation foncière. Or, seul le don à la Fondation permet aujourd'hui de garantir cela. Pourquoi ? Parce que les statuts de la Fondation sont déposés pour l'éternité et qu'elle a interdiction de revendre les biens qui entrent dans son objet social, c'est à dire terres agricoles et fermes.

Multiplier le nombre de donateurs et augmenter l'argent collecté c'est à la fois donner la capacité de changer directement la société rurale et agricole, mais aussi donner du poids et de l'indépendance à Terre de Liens.

La pérennisation du mouvement associatif est un défi majeur pour les années à venir.

Gabriela C.C. - g.calmon@terredeliens.org
<http://www.terredeliens.org/la-fondation>

Objectifs de 2015 : > acquérir de nouvelles fermes (par ex. sur une zone de captage d'eau potable en Normandie), > faire un état des lieux complet de son patrimoine bâti, > concrétiser ses partenariats en cours avec les conseils régionaux Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur, > doubler sa collecte qui a atteint 550.000€ au premier exercice.

BRÈVES DÉPARTEMENTALES

En Deux-Sèvres

La collecte continue pour la ferme Punault à Nueil-les-Aubiers

Après six mois de collecte, 50 citoyens ont épargné plus de 74.000€ auprès de la Foncière Terre de Liens. La somme est encourageante, cependant, il reste encore 53.000€ à lever avant que les terres soient achetées par Terre de Liens.

Infos pour souscrire au 09 70 20 31 09 ou sur :

<http://www.terredeliens.org/soutenez-une-ferme-bio-en-deux>

La commune de Melle a sollicité Terre de Liens pour participer aux réunions d'information grand public concernant la création de leur schéma de cohérence territoriale (SCOT). La 1ère phase concerne le diagnostic de la situation agricole (étalement urbain, utilisation des surfaces agricoles, problématique de l'eau...) et rassemble la population locale, les élus, et les chargés de missions de différentes structures. Les agriculteurs étaient peu nombreux, et les points de vue sur l'avenir de l'agriculture du territoire divergeaient entre des structures telles que Corea et Agrobio.

La nouvelle agglomération Aglo 2B (Bocage Bressuirais) a également fait appel à Terre de Liens. En participant à ce séminaire d'acteurs qui vise à produire de la matière pour le SCOT, Terre de Liens est identifié comme acteur du territoire, force de proposition pour la rédaction du SCOT.

Monsieur le Maire de Germond-Rouvre a été le premier de l'année 2015 à faire adhérer sa commune à Terre de Liens Poitou-Charentes.

En Charente-Maritime

Depuis 2013, la Biocoop de Saintes soutient les actions de Terre de Liens Poitou-Charentes par l'intermédiaire de sa carte de fidélité. Une animation grand-public est en cours de préparation pour officialiser ce partenariat.

Le groupe local de l'Aunis continue à se réunir sur la Rochelle et envisage des actions sur le territoire de la Communauté d'Agglomérations. Ses objectifs pour 2015 : continuer à faire connaître Terre de Liens localement, perfectionner sa veille foncière citoyenne et se faire connaître auprès des élus et des instances agricoles.



Théâtre forum sur le bétonnage des terres agricoles : le public vient sur scène pour argumenter (MPP, le 6.01.2015).

En Vienne

L'instruction du dossier des trois porteurs du projet de Bouresse (Sud-Vienne) : Joanie Chamard, Freddy Rivault et Benjamin Travers se poursuit.

Ils souhaitent produire des légumes et des plantes aromatiques et médicinales et ont sollicité Terre de Liens pour l'acquisition du foncier (20ha), et le financement d'un forage et d'une réserve d'eau pour l'irrigation de productions pour lesquelles l'accès à l'eau est indispensable (besoins évalués à 25 000m³/an).

Ce projet a été validé par le comité d'engagement Régional de Terre de Liens Poitou-Charentes le 4 septembre 2014, sous réserve qu'ils obtiennent les droits d'irrigation auprès de l'administration mais leur demande s'est heurtée à un refus de forage.

Depuis, nos trois candidats se démènent et multiplient les démarches, avec l'aide de Vienne Agrobio et le soutien de Terre de Liens, pour faire bouger les choses et trouver des solutions : contacts avec la DDT, la Préfecture, la Chambre d'Agriculture...

Le 2 décembre dernier, le dossier de Bouresse a été évoqué au Comité Départemental de l'Eau. Au mois de janvier, à la demande de la préfète de région, une commission technique de travail s'est réunie à la DDT pour identifier les pistes d'action car 'autres projets d'installation en maraîchage bio sont confrontés à ce problème d'accès à l'eau dans la Vienne.

Le dossier a été validé au comité d'engagement national de Terre de Liens, le 2 février dernier, sous certaines conditions (droits d'irrigation, coût du forage...).

En Charente

Terre de Liens s'est rapproché de la Maison des Peuples et de la Paix (MPP) d'Angoulême pour animer des événements de sensibilisation citoyenne en collaboration avec les associations de ce réseau. La première action s'est déroulée dans le café citoyen de l'Angoumois du mois de janvier. Avec la participation de Théâtre en Action, Terre de Liens a animé un atelier sur le bétonnage des terres agricoles en invitant le public à participer au débat en jouant dans la pièce de théâtre forum : A qui elle va ma terre ?

<http://www.terredeliens.org/titre-actu-2015-01-21-17-32-26>

Terre de Liens a rencontré le chargé de mission du SCOT de l'Angoumois en janvier. On attend la suite pour une éventuelle rencontre avec les élus.

Le CG16 souhaite mettre en place un schéma de l'économie sociale et solidaire et Terre de Liens participera aux ateliers traitant de l'agriculture courant février-mars.

Nouvelle Rubrique : Questions/Réponses et parole libre des lecteurs

Agnès, adhérente TDL depuis 1 an. Pour expliquer ce qui m'a amenée vers TDL, je suis obligée de revenir un peu en arrière.

Il y a quelques années maintenant, c'est à travers différents ouvrages et documentaires que j'ai vraiment pris conscience de notre responsabilité à tous, à commencer par moi-même, de devenir consom'acteur.

D'abord j'ai réduit ma fréquentation de la grande distribution pour privilégier le marché, puis je me suis renseignée sur les circuits courts et les regroupements de producteurs locaux (marchés fermiers etc), j'ai fini par vouloir « le 2 en 1 », « la combinaison parfaite » : le bio local. On trouve mais l'on se rend compte malgré tout que c'est une toute petite, TROP petite

part du marché. Donc, déjà au départ, l'envie de voir se développer davantage dans mon environnement géographique proche une production respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs.

En parallèle de cela, a germé petit à petit une réflexion quant à la possibilité un jour moi-même de dépasser le simple « consommer bien » en contribuant au « produire bien » dans le cadre d'une reconversion professionnelle éventuelle. Je me suis renseignée sur les conditions d'acquisition de terres sans être issue d'une famille en possédant et, là aussi, me suis rendu compte que ça n'était pas évident.

Au moment même où je réfléchis à ces deux directions (être dès à présent

un consom'acteur et peut être un jour, un producteur bio), je vois une page de promotion de TDL dans la documentation envoyée par la MACIF dont je suis sociétaire.

TDL m'est apparue comme une solution évidente aux deux problématiques énoncées précédemment. J'ai donc adhéré en ligne dans les 24h qui ont suivi à l'échelon régional de TDL et réfléchis actuellement à devenir éventuellement d'ici quelque temps contributeur de la foncière TDL. Désormais, je suis fière en tant qu'adhérente TDL d'arborer à l'arrière de ma Fiat Panda l'autocollant qui interpellera les automobilistes de derrière par la fameuse : « **Je fais pousser des fermes, et vous ?** »

Vous avez des questions sur Terre de Liens ? Vous voulez partager une expérience ou une réflexion ? Adressez les nous par courrier électronique ou postal sous l'objet : parole libre des lecteurs.